

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 510

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLE

Le déjeuner interrompu

La ville était découpée en zones. Des sacs de sable et des tireurs en marquaient les limites. De temps en temps les tueurs visaient les voitures qui passaient devant eux. Pour justifier leurs gages! Nous dînions chez un vieil ambassadeur et, à nos pieds, sur la belle rade de Beyrouth, s'alignaient les échopes construites par les marchands chassés des souks par les bombes.

Notre hôte nous raconta ses promenades, le week-end. Il essayait quelques tirs avant de gagner le pied d'une montagne où il allait faire de l'équitation.

Hélas, la route venait d'être coupée et, privé de mouvement, le vieux cavalier passait sur son gramophone des disques de parades équestres, souvenirs de ses manèges d'antan, mettant le son fort, très fort. Au garde-à-vous, il dressait alors poils et oreilles, tendait jarets et menton, puis trotтинait en triangle et en rectangle sur le tapis du salon. Il en fit la démonstration, au milieu des quolibets et des whiskys. Je le félicitai de sa course et lui proposai une randonnée le

lendemain dans la région de Tyr, au sud Liban.

* * *

Nous fûmes rendus à Tyr au matin. On nous montra les rues d'une petite ville, bombardée huit jours plus tôt, une église soufflée la veille par les obus, puis des ruines d'autant de quelques heures. C'était un compte à rebours. A midi, nous déjeunions sur une terrasse au vent frais de petits arbres.

C'est alors qu'ils se mirent à siffler: chant d'un planeur avec des oscillations constantes, cri d'un spoutnik, avec des modulations plus lentes. Partis de derrière nous, du sud, blessant l'air en tournant sur eux-mêmes, les premiers obus plongèrent dans la mer. Puis l'artillerie israélienne régla son tir et ce furent des coups sourds. Le chef du village parlait à voix basse. Son voisin se leva et, navré, nous proposa d'interrompre ce déjeuner. Quelques secondes plus tard, caméras, trépieds, enregistreurs, journalistes et gogos, nous filions vers le nord, dépassés à un virage par un tank blanc conduit par un casque bleu.

Le vieil ambassadeur n'avait pas manifesté la moindre émotion. Je me penchai vers lui pour connaître ses impressions.

— Plait-il?, me demanda-t-il et, sans attendre, il se plaignit de la frugalité du repas. C'est qu'il était sourd.

Gilbert Baechtold

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Fondations à tout faire

J'étais l'autre jour chez l'ami W.

Il y avait un gros livre sur la table. J'ai ouvert et feuilleté. Des noms, des adresses, des raisons sociales... Trois cents....

— Qu'est-ce que c'est?

— La liste des fondations culturelles et humanitaires contrôlées par la Confédération.

J'aime bien l'ami W., mais je me méfie: il est psychiatre, et je ne sais jamais s'il est en train de me raconter une histoire de fous, de me prendre (non sans bonnes raisons!) pour un fou...

— Trois cents fondations culturelles!

— Culturelles et humanitaires...

— Trois cents fondations...

— Attention! Ici, ils n'en donnent que la moitié à peu près.

— Six cents fondations culturelles!

— Culturelles et humanitaires et scientifiques...

D'ailleurs, il ne s'agit que de celles qui sont contrôlées par la Confédération.

— Parce qu'il y en a qui ne sont pas contrôlées?

— Bien sûr! Le plus grand nombre!

— Et ça fait combien, en tout?

— Dix-neuf mille quatre cents. En chiffres ronds.

— Vingt mille en tout! Tu te f.... de moi?

— Mais non. Songe donc (j'imagine un exemple) qu'il y a la fondation pour venir en aide aux joueurs d'accordéon qui sont retraités des services publics. Mais il y a des retraités des services publics qui ne sont pas joueurs d'accordéon, et des joueurs d'accordéon qui ne sont pas retraités des services publics... D'où la nécessité de trois fondations différentes... Je ne fais qu'imaginer un exemple.

Je suis rentré chez moi en songeant. J'étais fatigué. Je me suis mis à remplir des bulletins de versement:

Pour le "Pont de l'Enfance"; pour les "Amis du Village suisse d'enfants en Israël"; pour le "Centre social protestant"; pour l'"Association des amis suisses des Villages d'enfants SOS"; pour "Pain pour le Prochain" et pour "Frères de nos Frères"; pour l'"Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins AVIVO du canton de Vaud"; pour le "Secours suisse d'hiver"; pour la "Maison d'enfants" d'Avenches; pour "Pro infirmis" Service social vaudois; pour "Terre des hommes"; pour les "Amies de la jeune fille"; pour "Nos Pénates"; pour l'"Aide aux enfants suisses de l'étranger"; pour le "Mouvement de la Jeunesse suisse romande"; pour l'"Oeuvre de secours en faveur des familles nécessiteuses"; pour le "Comité suisse pour une convention internationale contre la torture"; pour l'"Association en faveur de bases légales pour les sentiers et chemins pédestres" — etc. etc.

Je précise que je suis bien persuadé de l'utilité de ces différentes œuvres et que je connais l'extraordinaire désintéressement de ceux qui les animent.

D'ailleurs, pour ceux qui hésiteraient à dépenser leur argent de cette façon, signalons que la

Dow Banking Corporation procède ces jours à un emprunt de 30 millions de francs, intérêt 4 1/4 % — le tout pour le compte de la Dow Chemical Company (Midland, Michigan, USA), qui fabrique entre autres du napalm, lequel permet de résoudre *radicalement* plusieurs des problèmes bricolés tant bien que mal par les œuvres énumérées plus haut... J.C.

Comment peut-on être pauvre en Suisse ?

Helikon Film à Munich a produit une série télévisée sur les systèmes européens de sécurité sociale. Un sujet délicat lorsqu'on aborde le chapitre des comparaisons internationales, comme le montrait une récente émission helvétique de "Temps présent". Intéressant pourtant ce regard porté sur notre pays à l'intention des téléspectateurs allemands: la chaîne "Südwest 3" diffusait récemment le volet suisse de cette enquête (tourné en automne 1978).

Au générique entre autres: le sort des paysans de montagne des Grisons, celui des frontaliers (armée de réserve sur le marché du travail) jurassiens et alsaciens qui viennent travailler à Bâle et dans le canton du Jura, celui des locataires chassés lors des opérations d'assainissement d'anciens quartiers, celui enfin des pauvres du quart-monde qui ne pourront jamais améliorer leur condition puisqu'il faut rendre les prestations d'assistance reçues lorsqu'on revient à meilleure fortune.

Quelques explications pertinentes, notamment de la part d'Emilie Lieberherr et de Beat Kappeler. Et au chapitre des "visites", quelques pas à Jura Watch, cette entreprise maintenue en activité grâce à la Ftmh et à ses anciens ouvriers.

Bref, une émission qui devrait faire le bonheur de nos petits écrans. Un climat: est-il possible que les Suisses tiennent celui qui tombe dans la misère pour définitivement responsable de son sort, la pauvreté étant en quelque sorte une punition du ciel?

LE POINT DE VUE
DE
MARTIAL LEITER

